

Le dernier caractère enfin, utilisé par HEWITT pour séparer *transvaalicus* de *simoni* se réfère à la présence de spinules aux patellas, tibias et métatarses des pattes II chez *transvaalicus*. Il s'agit ici d'un caractère propre aux stades évolutifs et qui disparaît au stade imaginal.

Il a été retrouvé chez tous les juvéniles des divers stades du Transvaal et de Bunduki (Tanzanie).

BOMBYLIIDAE (DIPTERA) MECONNUS:

1. THYRIDANTHRAX FIMBRIATUS (MEIG.) ET TH. INDIANUS N. SP.

par Frans FRANÇOIS (Bruxelles)

Thyridanthrax afer (F.) passe pour posséder une des zones de répartition les plus étendues de tous les *Bombyliidae*. On l'a signalé depuis le Danemark et le N. de l'Allemagne jusqu'au Sénégal et de la côte atlantique jusqu'en Océanie. Cette distribution, étant donnée l'éthologie des *Bombyliidae* en général et celle des *Thyridanthrax* en particulier ne manque pas de surprendre.

C'est pourquoi j'ai examiné de plus près des spécimens déterminés comme *Th. afer* et provenant respectivement du N. de l'Europe, de la région méditerranéenne, de l'Europe centrale, de l'Inde et de la Malaisie. La dissection des genitalia d'une vingtaine de mâles a révélé l'existence de 5 espèces différentes. Il ne sera question ici que de 3 de ces espèces, c'est-à-dire de deux espèces européennes et d'une espèce indienne. L'une se retrouve depuis le Danemark jusqu'à l'estuaire de la Gironde sur la côte atlantique, en Allemagne et en Europe centrale au moins jusqu'en Tchécoslovaquie et sans doute en Russie ; une seconde espèce européenne est méridionale et vit dans le Midi de la France, en Espagne, en Afrique du Nord, sur les côtes de l'Adriatique, en Grèce et sans doute dans tout le bassin méditerranéen. L'espèce indienne provient du Tranquebar, dans le S. de la péninsule.

Se pose donc la question de savoir laquelle de ces espèces est le véritable *Th. afer* décrit par FABRICIUS sous le nom d'*Anthrax afro*. L'espèce fut découverte à Kiel et décrite en 1794. Il ne reste du type qu'une aile mais il est logique de laisser le nom à l'espèce septentrionale.

En 1804 MEIGEN décrit un *Anthrax fimbriatus* d'après un spécimen de BAUMHAUER provenant probablement d'Italie (MEIGEN n'est pas certain). Il le décrit à nouveau en 1820 sur le vu

d'exemplaires provenant du midi de la France, d'Autriche et de Russie méridionale. MEIGEN s'est rendu compte à ce moment que FABRICIUS avait déjà décrit une espèce très semblable sous le nom d'*Anthrax afra*. Il croit les espèces semblables mais il écarte la possibilité qu'elle ait pu être capturée à Kiel, il écrit « Der unschickliche Namen *Anthrax afra* konnte nicht bleiben » et il maintient le nom *fimbriatus*. Les auteurs subséquents gardent, à juste titre, le nom *Anthrax afra* et lui subordonnent, comme synonyme, *A. fimbriatus* MEIG. Etant donné le lieu de capture initial il n'est guère douteux que la deuxième des trois espèces discutées ici doit prendre ce dernier nom. Quant à l'espèce indienne elle est nouvelle et nous lui donnons le nom de *Thyridanthrax indianus*.

Les genitalia mâles permettent de distinguer facilement les trois espèces (fig. 1, 2, 3). Ceux de *Th. afer* et de *Th. fimbriatus* sont nettement différents dans la forme de l'épiphallus alors que chez *indianus* cet organe se rapproche de celui de *fimbriatus*.

Extérieurement les trois espèces sont très ressemblantes, surtout les deux européennes qui constituent un cas d'espèces « siblings ». L'origine géographique est une indication utile mais seule la dissection peut donner une détermination sûre. Ces espèces sont de taille très variable, de 4 à 12 mm environ. L'infuscation alaire est identique dans les 3 spp., un peu plus brun rouge chez *Th. afer*; le degré d'infuscation de la base de la cellule anale est variable et ne semble pas révéler de différence spécifique. *Th. afer* a généralement la boucle finale de R2+3 moins profonde, plus large que les deux autres spp. et présente, surtout chez les spécimens du Danemark, des Pays Bas et de Belgique, à l'arrière de la touffe métapleurale qui masque le cuilleron, une rangée (parfois une ou deux soies seulement) de soies noires, un peu plus courtes mais plus fortes que les poils jaunes de la touffe. Chez les spécimens d'*afer* du centre de la France ces soies sont plus rares et on n'en décèle la présence qu'en regardant l'insecte d'avant en arrière. Ajoutons que des exemplaires espagnols de *fimbriatus* présentent quelques poils noirs dans la partie inférieure de la touffe en question.

Quant à l'espèce indienne il est inutile d'en donner une description complète : elle est semblable à ses deux espèces sœurs et ne s'en distingue extérieurement que par les quelques caractères donnés ci-après. Elle est représentée dans les collections de l'I.R.Sc.N. de Belgique par un spécimen mâle, l'holotype, provenant de « S. India Tranquebar, III. 1953 » récolté par P. S. NATHAN ; dans

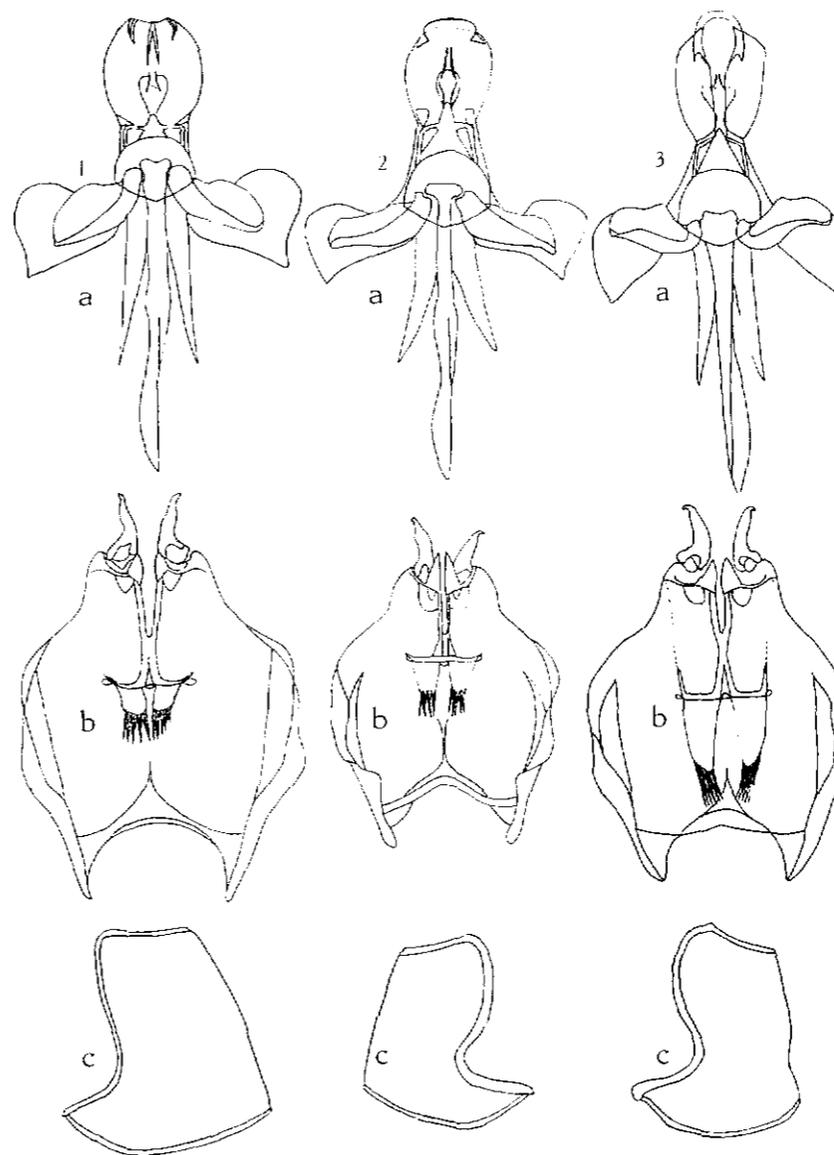


FIG. 1. — *Thyridanthrax afer* (FABRICIUS)

FIG. 2. — *Th. fimbriatus* (MEIGEN).

FIG. 3. — *Th. indianus* sp.n.

a) Phallosome, vue dorsale ; b) Gonopodes, vue ventrale ;
c) Epandrium, vue latérale.

les collections du Muséum d'Histoire naturelle de Bâle par 42 paratypes (18 ♂, 24 ♀) provenant de Ceylan, VII/X.1953 et I/II.1954 (J. KEISER leg.).

Taille 6 1/2 mm.

Thyridanthrax indianus sp. n. Semblable à *Th. afer* et *fimbriatus*; s'en distingue par les caractères suivants. Poils de la partie inférieure de la collerette entièrement noirs; les 2 premiers articles antennaires noirs, le 3^e brun foncé; poils des pleures noirs, pas d'écailles jaunes mais des écailles fines, allongées, noires et rousses; touffe métapleurale jaune avec des poils noirs entremêlés et une « brosse » de courtes soies noires au dessus de cette touffe, derrière la plumula qui est blanche; les écailles des pattes ne sont pas jaunes mais noires et brun foncé; écailles jaunes et noires sur les sternites, ces dernières plus nombreuses que chez les 2 espèces sœurs; haltères brun noir. Le sommet de l'épiphallus est de forme caractéristique, du type *fimbriatus* avec deux crochets latéraux, mais disposés différemment (fig. 1a et 2a).

Lectotype et paralectotypes de *Thyridanthrax fimbriatus* (Meigen)

Après la rédaction de la note qui précède il m'a été possible, grâce à l'obligeance du docteur Leonidas TSACAS, du Muséum de Paris, d'examiner trois exemplaires de « *Anthrax* » *fimbriatus*, provenant de la collection MEIGEN. Il est pratiquement certain qu'il s'agit des spécimens capturés par BAUMHAUER et ayant servi à la description originale de l'espèce (1804) et non pas de ceux qui servirent à la redescription de 1820. En effet un de ces exemplaires de la collection MEIGEN porte, en bas et à droite d'une étiquette les lettres « Bhr »; en outre tous trois ont un numéro (d'inventaire ?) identique. Ils correspondent d'ailleurs en tous points avec la forme méridionale dont j'ai examiné de nombreux individus. En conséquence je désigne ces trois exemplaires comme lectotype et paralectotypes de *Thyridanthrax fimbriatus* (MEIGEN) 1804. Il s'agit de trois femelles.

a) Lectotype : femelle, avec une étiquette ronde portant « Meigen », au recto, au verso les chiffres 868 et 40; une seconde étiquette également manuscrite porte « *Anthrax fimbriatus* (Sirius HG.). Cet exemplaire est en très bon état.

b) Paralectotype : femelle sans tête, avec une unique étiquette,

ronde, portant les mêmes mentions que ci-dessus. En assez bon état.

c) Paralectotype : une femelle en mauvais état, avec l'étiquette ronde comme ci-dessus et une étiquette rectangulaire avec « *Anthrax fimbriatus*. — Bhr. ».

Errata

De regrettables erreurs se sont glissées dans la numérotation des figures de mon travail « Matériaux nouveaux pour une Faune des Bombyliidae de Grèce » *Bull. Ann. Soc. R. Ent. Belg. CII n° 10*, 10 mars 1966. Les corrections suivantes sont à y apporter.

P. 164 27 *giselae* n. sp. (fig. 26 et 32) au lieu de (fig. 26 et 31).

P. 166 28 *pallidus* n. sp. (fig. 25 et 31) au lieu de (fig. 25 et 30).

P. 169 29 *pelopeius* n. sp. (fig. 27 et 28) au lieu de (fig. 27 et 32).

P. 174 30 *trifasciatus* Meig. (fig. 23 et 30) au lieu de (fig. 23 et 28).

P. 174 légende de la planche 4, lire : fig. 26 *A. giselae* sp. n. (paratype) au lieu de (type).

P. 178 légende de la planche 5, lire : fig. 28 *A. pelopeius* n. sp. (type) au lieu de *A. trifasciatus leucogaster* WIED. ap. MEIG.

P. 178 légende de la planche 5, lire : fig. 30 *A. trifasciatus leucogaster* WIED. ap. MEIG. au lieu de *A. pallidus* sp. n. (type).

P. 178 légende de la planche 5, lire : fig. 31 *A. pallidus* n. sp. (type) au lieu de *A. giselae* n. sp. (type).

P. 178 légende de la planche 5, lire : fig. 32 *A. giselae* n. sp. (paratype) au lieu de *A. pelopeius* sp. n. (type).

Nomen novum

Villa praeterita FRANÇOIS, 1966 nec OLDROYD, 1938 est modifié en *Villa praetermissa* FRANÇOIS nomen novum.

Institut royal des Sciences naturelles
de Belgique.